

## Admission- Inscription- Étudiants internationaux

Attestation d'études collégiales  
Guide de tourisme aventure écotouristique  
Centre d'études collégiales en Charlevoix

### Étapes importantes

\*

#### 1. Faire une demande d'admission

Faites une demande d'admission en ligne auprès du Centre de formation continue de Charlevoix avant le 16 décembre 2021 pour la session qui débute le 8 février 2022. La personne responsable au Centre de formation continue peut vous accompagner dans votre processus de demande d'admission par téléphone ou en ligne. N'hésitez pas à la contacter à cette étape.

- Des frais de 30 \$ canadiens ou de 19 € sont exigés pour faire une demande d'admission.

#### 2. Documents requis

- Passeport valide
- Certificat de naissance
- Relevés de notes des trois dernières années d'études et les diplômes s'y rattachant, s'il y a lieu.
- Paiement par carte de crédit de 30 \$ canadiens

#### 3. Obtenir un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et un permis de séjour canadien

À la réception de votre confirmation d'admission, vous devez obtenir un certificat d'acceptation du Québec pour études, auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, sur le site d'Immigration Québec. Des frais de 112 \$ canadiens ou 77 € sont exigés.

L'étudiant étranger devra fournir, à chaque session, un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études et un permis d'études canadien et prouver qu'il est détenteur d'une police d'assurance-maladie. Le FCC fournira au candidat les lettres d'admission à faire parvenir aux trois instances différentes au Québec.

Prévoir une quarantaine dès votre arrivée au Canada (Covid-19). Le service d'accueil aux nouveaux arrivants dans Charlevoix peut vous aider à vous établir dans la région.

<https://www.cje-appui.qc.ca/services/service-accueil-nouveaux-arrivants/>

À défaut de se présenter au Centre de formation continue de Charlevoix à Baie Saint-Paul, en personne et de fournir les documents exigés, l'étudiant ne peut pas être inscrit au programme AEC GTAE. À noter que notre programme ne comprend pas de stages en entreprises, donc vous n'avez pas besoin d'avoir le permis de travail dans le cadre de cette formation.

Voici le lien vers les démarches à compléter auprès du Ministère de l'Immigration du Québec :

<https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/index.html>

En vous souhaitant, bonne chance dans votre projet futur et au plaisir de vous accueillir dans notre belle région de Charlevoix.

Madame Sylvie Tremblay  
Agente de soutien administratif  
sylvietremblay@ceccharlevoix.qc.ca  
Téléphone : 418 665-2244  
Centre d'études collégiales en Charlevoix  
Formation continue Charlevoix  
57, rue Ambroise-Fafard  
Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 2J7  
Téléphone : 418 435-4150

<https://fccharlevoix.ca/guide-en-tourisme-d-aventure-et-ecotourisme.html>

\* Sous toutes réserves et selon les directives du Gouvernement du Québec en lien avec la pandémie cet avis pourrait être caduque. Le FCC ne se tient pas responsable des modifications aux conditions d'accueil des étudiants internationaux ni des conditions externes et hors de son contrôle en matière d'admission et d'inscription voir de remboursement de frais encourus par les démarches des étudiants hors Québec.